

SOMMAIRE

Pourquoi la gestion active abordable ?	1
Une approche sensée pour vos REER et CELI	3
Le Fonds FÉRIQUE Actions asiatiques récompensé par un Prix Lipper	3
Plusieurs webinaires gratuits et exclusifs pour enrichir vos connaissances en finance	3
L'investissement responsable chez Gestion FÉRIQUE	4

**HORAIRE SPÉCIAL
DU SERVICE-CONSEIL
POUR LA SAISON REER**

**Évitez les files d'attente
et cotisez dès maintenant.**

En ligne : portail.ferique.com
ou communiquez avec l'un des représentants en épargne collective du Service-conseil de Services d'investissement FÉRIQUE pour des conseils personnalisés.

Pour répondre à vos questions et faciliter vos transactions, les heures d'ouverture du Service-conseil seront prolongées du 17 février au 2 mars 2020. /

**Horaire régulier,
du lundi au vendredi : 8 h à 20 h**

**Du lundi au vendredi,
17 février au 2 mars : 8 h à 21 h**

**Les samedis 22 et 29 février :
9 h à 17 h**

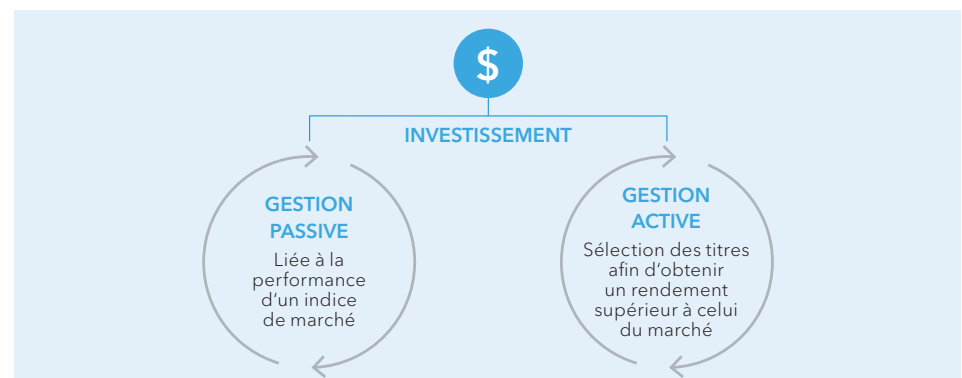
514 788-6485 | 1 800 291-0337

POURQUOI LA GESTION ACTIVE ABORDABLE ?

Nous ne le répéterons jamais assez, revoir sa stratégie d'épargne périodiquement est essentiel. Tout simplement parce que nos priorités évoluent au gré des événements qui jalonnent notre vie et que nos objectifs financiers changent. Chaque investisseur devrait ainsi procéder à la révision de son profil et s'assurer que les placements qui composent son portefeuille d'investissement sont alignés sur ce dernier.

Certains poussent parfois plus loin en veillant eux-mêmes à ce que leurs placements soient gérés selon une approche de gestion qui répond à leurs attentes ou qui respecte leurs valeurs, et en changeant de gestionnaire s'ils en sentent le besoin. Ce volet de votre stratégie de placement vous est peut-être moins familier, il a pourtant son importance. En espérant vous aider à mieux cerner ce qui est en jeu, voici de l'information au sujet des grandes approches de gestion, notamment celle que pratique Gestion FÉRIQUE.

L'ÉTERNEL DÉBAT



En matière de placement, il y a deux grandes approches de gestion : celle dite « passive », où l'on tente de calquer la performance d'un indice de référence, et celle dite « active », où l'on essaiera plutôt de sélectionner les meilleurs titres afin d'obtenir, autant que possible, un rendement supérieur à cet indice. Cette quête d'une plus-value par rapport au marché n'a pas eu la vie facile au cours des dernières années. En effet, les statistiques confirment qu'il a été particulièrement difficile pour les gestionnaires actifs de s'illustrer face aux différents indices.

La décision de privilégier une méthode plutôt que l'autre reflète l'un des plus vieux débats de la finance moderne. Les prix au marché incorporent-ils toute l'information disponible, étant ainsi « efficaces » au point de rendre la quête d'une valeur ajoutée par le biais d'une sélection judicieuse illusoire ? Ou, au contraire, est-il possible de dénicher des titres sous ou surévalués et d'en tirer profit ? Aussi, le coût de la gestion active est-il justifié ?

La difficulté à trancher ce débat est intimement liée à la dynamique unissant les deux méthodes : le fondement de la gestion passive nécessite l'existence de gestion active. Le paradoxe est que l'abondance de gestionnaires actifs rend l'objectif de battre le marché (net de frais) plus ardu et fait ainsi grandir l'attrait des solutions passives, tandis que l'abondance de gestion passive mène à l'accroissement des opportunités permettant d'obtenir un rendement relatif supérieur.

LA MONTÉE DES SOLUTIONS PASSIVES

Les frais prohibitifs et les performances mitigées de certains fonds dans l'industrie ont contribué au fil du temps à la mise en marché de nombreuses solutions de placements de type indicial (gestion passive). Ces alternatives sont la réponse aux investisseurs qui se disent : pourquoi payer pour une gestion active si les chances d'en ressortir gagnants semblent défavorables ? Par ailleurs, en poussant le prix de l'ensemble des actifs à la hausse, la succession de mesures accommodantes post-crise financière a également contribué à réduire l'importance de cette quête d'une plus-value. Ainsi, la démocratisation de produits passifs à faible coût, comme les fonds négociés en bourse, a connu un essor fulgurant au cours de la dernière décennie, au point où leur poids dans certains marchés supplante désormais celui des solutions actives.

LE RÔLE DE LA GESTION ACTIVE

En discriminant entre les bons et les mauvais titres, le gestionnaire actif contribue à ce que les prix au marché reflètent la valeur fondamentale des entreprises. Or, la multiplication des solutions passives limite les possibilités que ce mécanisme s'exerce et mène ultimement à une augmentation des écarts entre les valorisations de marché et les valeurs théoriques. Autrement dit, il existe à l'heure actuelle davantage d'entreprises surévaluées, qu'un investisseur ne devrait pas détenir, et d'autres qui sont sous-évaluées, pour lesquelles il devrait augmenter son exposition.

Les apôtres de la gestion passive avaient raison de souligner la difficulté à surpasser les indices nets des frais de gestion, mais ils ont omis de considérer ce qu'il adviendrait si une majorité d'investisseurs suivaient leurs conseils. Cette réalité nous a rattrapé au cours des dernières années et remet en question certains fondements de la gestion passive. Les distorsions de prix causées par les achats sans discernement finiront un jour ou l'autre par se résorber au détriment des instruments passifs et de ceux qui auront négligé le rôle de la gestion active.

Le facteur responsable

Contrairement aux solutions d'investissement passives, la gestion active permet de préserver sa capacité à adopter une approche d'investissement responsable ; un autre facteur important à considérer !

« Les distorsions de prix causées par les achats sans discernement finiront un jour ou l'autre par se résorber au détriment des instruments passifs et de ceux qui auront négligé le rôle de la gestion active. »

De façon générale, lorsqu'un investisseur opte pour un instrument passif, il cède plusieurs des leviers dont il dispose, en tant qu'actionnaire, afin d'amener des changements positifs pour la société et l'environnement. Entre autres, en plus de contribuer à la création de valeur boursière à long terme, l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (critères ESG) dans le processus d'analyse permet de bâtir un monde plus prospère et pérenne. À cela s'ajoute la capacité d'engager le dialogue avec les entreprises et d'exercer ses droits de vote lors des assemblées des actionnaires afin de les convaincre d'adopter de bonnes pratiques.

Le jugement, un atout

Les avancées en matière de modélisation ont sans contredit été bénéfiques au monde de la finance. La capacité de systématiser l'analyse d'un très grand volume d'information est devenue essentielle et fait désormais partie du processus d'investissement de tout gestionnaire de haut niveau. En conséquence, certains acteurs de l'industrie se sont laissé tenter par l'usage exclusif de modèles quantitatifs et l'on retrouve de plus en plus de ce type de produits, notamment à cause de la possibilité de les offrir à faible coût.

Derrière leurs avantages indéniables, les stratégies quantitatives comportent également leur lot de pièges et de limites. Testés et calibrés à partir de données historiques, les modèles sont par construction peu adaptés aux changements de régime du marché. C'est pourquoi pouvoir compter sur le jugement d'un gestionnaire de portefeuille expérimenté constitue un atout pour un investisseur ; ce dernier s'assurera d'incorporer les variables non-modélisables à la gestion du risque.

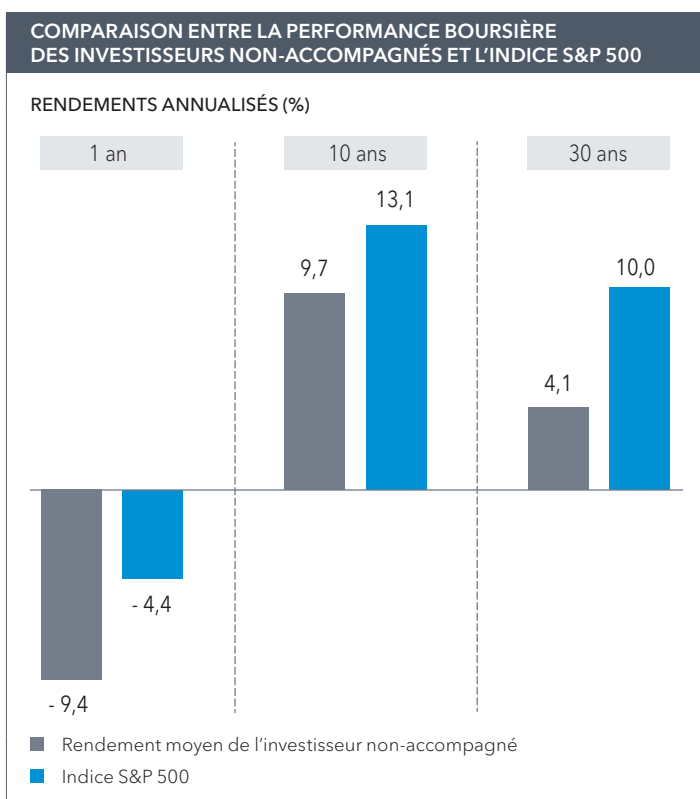
LE MEILLEUR DES DEUX MONDES

Exercer une sélection de titres demeure logique en tout temps, dans la mesure où celle-ci s'effectue selon un processus éprouvé et à un coût raisonnable.

L'approche Gestion FÉRIQUE est construite selon ce principe : offrir l'accès à des gestionnaires de réputation nationale et internationale, sélectionnés selon de rigoureux standards et à un prix très concurrentiel ! En effet, les ratios de frais de gestion des Fonds FÉRIQUE sont parmi les plus bas au Canada si on les compare à leur univers de référence au Canada¹.

Le conseil, un avantage

L'accompagnement dans la mise sur pied d'un plan d'épargne a une valeur importante et chiffrée. Selon une étude mise à jour annuellement par la firme américaine DALBAR, la performance boursière des investisseurs non-accompagnés a été en moyenne en deçà de l'indice à court, moyen et long termes.



Source : Publié par le *New York Times* - Source : DALBAR

En somme, être bien conseillé peut mener à plus de rendement avec moins de soucis ! /



Pour toute question concernant les Fonds et les Portefeuilles FÉRIQUE, communiquez avec l'un des conseillers et représentants en épargne collective du Service-conseil de Services d'investissement FÉRIQUE, placeur principal des Fonds et des Portefeuilles FÉRIQUE.

¹ Selon Fundata Canada inc.

LE FONDS FÉRIQUE ACTIONS ASIATIQUES RÉCOMPENSÉ PAR UN PRIX LIPPER

Gestion FÉRIQUE est fière d'annoncer qu'elle a remporté un prix lors de la soirée des Prix Lipper 2019 de Refinitiv¹ qui s'est tenue le 14 novembre dernier à Toronto.

Ces prix sont décernés aux fonds offrant un rendement ajusté au risque supérieur et démontrant le plus haut niveau de stabilité pour les périodes mentionnées se terminant le 31 juillet 2019.

Le Fonds qui a obtenu les honneurs est le Fonds FÉRIQUE Actions asiatiques, reconnu comme le meilleur fonds sur 10 ans au Canada dans la catégorie des fonds d'actions de la région Asie-Pacifique sur un total de 11 fonds.

Gestion FÉRIQUE propose à ses investisseurs des Fonds qui visent à produire des rendements constants à long terme avec un niveau de risque raisonnable. Ce prix qui récompense le Fonds Actions asiatiques témoigne de l'atteinte de cet objectif pour la période observée.

À PROPOS DES PRIX LIPPER DE REFINITIV

Les Prix Lipper de Refinitiv sont décernés annuellement depuis 30 ans et dans plus de 20 pays afin de reconnaître les fonds et les sociétés de fonds qui ont excellé sur le plan de la performance ajustée au risque et qui se sont démarqués par rapport à leurs pairs, mais aussi afin de diriger l'attention du monde de l'investissement sur les meilleurs fonds. Le succès des gagnants repose entièrement sur des critères quantitatifs.

MÉTHODOLOGIE

Les Prix Lipper reposent sur le classement de chefs de file par la constance de leurs rendements, le Lipper Leader for Consistent Return, qui est une mesure de la performance ajustée au risque calculée sur des périodes de 36, 60 et 120 mois.

Les fonds classés dans le premier 20 % dans chaque catégorie sont nommés les Lipper Leaders pour la constance des rendements et obtiennent la note de 5, les 20 % suivants obtiennent 4, les 20 % au milieu de la catégorie ont 3, les 20 % suivants ont 2 et les 20 % arrivant



**LIPPER FUND AWARDS
FROM REFINITIV**

2019 WINNER
CANADA

dernier ont 1. Le Lipper Leader se classant au sommet pour la constance des rendements dans chaque catégorie remporte le Lipper Fund Award. Les notes Lipper Leader changent à chaque mois. Pour plus d'informations, consultez lipperfundawards.com. Bien que Lipper déploie des efforts raisonnables pour assurer l'exactitude et la fiabilité des données contenues dans ce document, leur justesse n'est pas garantie par Lipper.

La performance du Fonds FÉRIQUE Actions asiatiques pour la période se terminant le 31 juillet 2019 est comme suit : 7,3 % (3 ans), 7,2 % (5 ans) et 7,7 % (10 ans). Les notes Lipper Leader correspondantes s'appliquant au fonds au cours des mêmes périodes sont les suivantes : 3 (3 ans), 3 (5 ans), 5 (10 ans). /

¹ De Lipper Fund Awards from Refinitiv, © 2019 Refinitiv. Tous droits réservés. Utilisé sous licence.

WEBINAIRES

PLUSIEURS WEBINAIRES GRATUITS ET EXCLUSIFS POUR ENRICHIR VOS CONNAISSANCES EN FINANCE

Gestion FÉRIQUE vous propose de nombreux webinaires éducatifs et informatifs tout au long de l'année. Parmi les sujets traités :

- > Revue économique trimestrielle
- > Revue trimestrielle des Fonds FÉRIQUE
- > Nouveaux produits

Soyez des nôtres !



Pour consulter le calendrier ou vous inscrire, rendez-vous au ferique.com/webinaires.

UNE APPROCHE SENSÉE POUR VOS REER ET CELI

Peu importe le projet qui vous motive et que vous épargniez dans un REER, un CELI ou autres, investir dans des produits gérés de manière active à coût raisonnable est certes un bon moyen d'atteindre vos objectifs financiers.

C'est encore plus avantageux lorsque vous bénéficiez de conseils objectifs de la part de professionnels avisés. En ce temps de l'année où l'on vous rappelle sans cesse l'importance de planifier votre retraite et de cotiser aux REER et CELI, cela mérite certes réflexion ! //

REER ET CELI : AIDE-MÉMOIRE

REER

DATE LIMITE

Vous devez verser votre cotisation dans les 60 premiers jours ouvrables de l'année en cours pour réclamer une déduction sur votre déclaration de revenus de l'année précédente.

DATE LIMITE POUR FAIRE VOTRE COTISATION EN 2020

2 mars

MONTANT MAXIMUM

Chaque année, vous pouvez cotiser 18 % de votre revenu gagné de l'année précédente, jusqu'à un maximum de **26 500 \$ pour l'année 2019 et de 27 230 \$ pour 2020¹**, moins votre facteur d'équivalence pour chacune de ces années. Vous pouvez reporter indéfiniment les déductions inutilisées depuis 1991.

QUELQUES RAPPELS

- > Une cotisation au régime de retraite de votre employeur réduit le montant que vous pouvez investir dans un REER.
- > Si vous n'utilisez pas la totalité de vos droits de cotisation permis dans l'année, ils peuvent être reportés aux années suivantes.
- > Consultez l'Avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada au www.canada.ca pour connaître votre montant maximum exact.

CELI

DATE LIMITE

Aucune

PLAFOND DE COTISATION ANNUEL

6 000 \$ en 2019 et 6 000 \$ en 2020¹

DROITS DE COTISATION

Les droits de cotisation sont cumulatifs depuis la mise en place du CELI en 2009, pour atteindre **63 500 \$ en 2019 et 69 500 \$ en 2020¹**.

QUELQUES RAPPELS

- > Les cotisations au CELI ne sont pas déductibles du revenu imposable.
- > Vous pouvez retirer de l'argent de votre CELI sans être imposé. De plus, la somme retirée s'ajoute au plafond de l'année subséquente.

¹ Agence du revenu du Canada, <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/administrateurs-regimes-enregistres/fesp/plafonds-cd-reer-rpdb-celi-mgap.html>



Pour en savoir davantage, consultez
le ferique.com/fr/produits-et-services/types-de-compte/.

L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE CHEZ GESTION FÉRIQUE

Les Fonds et les Portefeuilles FÉRIQUE vous offrent l'opportunité de concilier vos intérêts financiers, ainsi que vos convictions environnementales, sociales et en matière de gouvernance.

En effet, l'investissement responsable enrichit l'approche globale de gestion du risque de placement des Fonds FÉRIQUE, ce qui contribue à l'atteinte des objectifs de rendement à long terme.

Pour en apprendre davantage au sujet de l'approche de Gestion FÉRIQUE en matière d'investissement responsable, consultez le ferique.com, section « Investissement responsable ».

Vous y trouverez :

- > L'approche d'investissement responsable de Gestion FÉRIQUE
- > La Politique d'investissement responsable de Gestion FÉRIQUE
- > La Politique régissant l'exercice des droits de vote par procuration des Fonds FÉRIQUE
- > Les rapports de vote des Fonds FÉRIQUE /



NOUVEAU !

Vous pourrez également consulter sur notre site Web, les **rapports d'activités sur l'investissement responsable** de Gestion FÉRIQUE, ainsi que le **compte rendu des réalisations 2018** en lien avec chaque volet de notre approche. Cette section sera mise à jour annuellement.

GESTION FÉRIQUE

Place du Canada
1010, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 1400
Montréal (Québec) H3B 2N2
T 514 840-9206 / **Sans frais** 1 888 259-7969
info@ferique.com

SERVICES D'INVESTISSEMENT FÉRIQUE

Service-conseil
T 514 788-6485 / **Sans frais** 1 800 291-0337
client@ferique.com
ferique.com

FÉRIQUE est une marque enregistrée de Gestion FÉRIQUE et est utilisée sous licence par sa filiale, Services d'investissement FÉRIQUE. Gestion FÉRIQUE est un gestionnaire de fonds d'investissement et assume la gestion des Fonds FÉRIQUE. Services d'investissement FÉRIQUE est un courtier en épargne collective et un cabinet de planification financière, ainsi que le placeur principal des Fonds FÉRIQUE. Veuillez noter qu'à des fins commerciales, Services d'investissement FÉRIQUE est aussi identifié en langue anglaise sous le nom de FÉRIQUE Investment Services.

Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Les ratios de frais de gestion varient d'une année à l'autre. Veuillez lire le prospectus avant d'effectuer un placement. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

Les taux de rendements historiques indiqués sont des taux de rendements annuels totaux composés qui tiennent compte des fluctuations de la valeur des parts et du réinvestissement des distributions et qui ne tiennent pas compte des commissions d'achat et de rachat, des frais de placement ni des frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu payables par un porteur, qui auraient pour effet de réduire le rendement.

Les Fonds FÉRIQUE payent des frais de gestion à Gestion FÉRIQUE lui permettant d'assumer les frais de gestionnaires de portefeuille, de mise en marché et de distribution des Fonds FÉRIQUE ainsi que les frais d'administration du gestionnaire des Fonds FÉRIQUE. Chaque Fonds FÉRIQUE paye également un frais d'administration à Gestion FÉRIQUE lui permettant d'assumer la totalité des charges opérationnelles des Fonds, à l'exception des frais de Fonds tels que définis au prospectus simplifié. Les Fonds FÉRIQUE sont sans commission lorsqu'un porteur de parts souscrit par l'entremise de Services d'investissement FÉRIQUE ; certains frais de courtage pourraient toutefois être exigibles si la souscription se fait par l'entremise d'un courtier autre que le placeur principal.

Ces renseignements ne constituent pas des conseils particuliers de nature financière, juridique, comptable ou fiscale concernant des placements. Vous ne devriez pas agir sur la foi de l'information sans demander l'avis d'un professionnel.

Gestion FÉRIQUE et Services d'investissement FÉRIQUE ne pourront être tenus responsables de toute inexactitude ou omission dans les renseignements fournis. L'utilisateur reconnaît et accepte expressément que ni Gestion FÉRIQUE, ni Services d'investissement FÉRIQUE, ni ses employés ou agents, ne peuvent être tenus responsables d'aucun dommage pouvant avoir été causé directement ou indirectement par l'utilisation des informations contenues dans la présente publication.